

activités. Cette prochaine hausse d'impôt étouffe dans l'œuf les projets d'expansion que ces sociétés auraient pu faire.

Deuxièmement, l'impôt sur le revenu de tous les particuliers sera relevé de 3 p. 100 le 1^{er} janvier prochain. Lorsqu'il a présenté son budget en octobre, l'ancien ministre des Finances a dit que l'impôt sur le revenu des particuliers était réduit de 3 p. 100 jusqu'au 1^{er} janvier 1973; après cette date, le taux d'imposition redeviendra ce qu'il était auparavant. Il est évident que cette augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers enlèvera dorénavant une somme d'argent importante aux acheteurs canadiens. Les ventes et la production ralentiront en fonction de la diminution du pouvoir d'achat en circulation; sachant cela, les entreprises ont déjà freiné leurs programmes d'expansion car elles savent qu'une telle diminution leur sera préjudiciable.

• (1510)

Ce dont l'économie a besoin aujourd'hui c'est d'un tonique immédiat, sans attendre six, huit, ou dix mois, ou bien un an. La situation actuelle du chômage est sérieuse et l'économie du pays marque le pas depuis au moins trois ans. Voici quelles sont les mesures que le gouvernement devrait adopter pour stimuler sans délai l'économie. En premier lieu, la réduction de l'impôt des sociétés de fabrication et de transformation devrait s'appliquer à partir du 1^{er} juillet prochain et non pas du 1^{er} juillet 1973, de façon à encourager un important secteur de notre économie à s'agrandir maintenant, et non pas dans six ou neuf mois, ou même un an.

L'hon. M. Pepin: Il nous faut le temps de planifier ce programme et de le mettre à exécution.

L'hon. M. Hees: Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) conteste mon affirmation. Le gouvernement actuel a présenté en moyenne deux budgets par an ces trois dernières années. Il a présenté ces budgets parce que chacun était censé relancer l'économie, mais deux mois environ après la présentation de chaque budget, on s'apercevait qu'il n'avait pas l'effet voulu. Le gouvernement était obligé de recommencer et de présenter un autre budget destiné à stimuler l'économie. Deux mois plus tard, on s'apercevait que les mesures instituées ne réussissaient pas mieux que les précédentes; il y a donc eu des modifications fiscales à n'en plus finir. Le gouvernement ne sait jamais où il va et il se raccroche désespérément à tout ce sur quoi il peut mettre la main. Il modifie les impôts de toutes les façons possibles, et les industriels du pays n'ont aucun moyen de savoir si deux ou trois mois plus tard le gouvernement ne va pas s'apercevoir que ces mesures sont inefficaces et modifier de nouveau toute la structure fiscale, de sorte que ce qu'ils sont en train de projeter ne se réalisera jamais. C'est pourquoi ces réductions fiscales auraient dû s'appliquer à partir du 1^{er} juillet de cette année, et non du 1^{er} janvier 1973.

La deuxième mesure que devrait prendre le gouvernement, c'est annoncer que l'impôt sur le revenu des sociétés, dans le cas de toutes les entreprises autres que les entreprises de fabrication et de traitement, ne sera pas rétabli à son ancien niveau le 1^{er} janvier 1973. Comme je l'ai dit, à ce moment-là, ces impôts augmenteront d'un peu plus de 5 p. 100.

La troisième mesure que devrait prendre le gouvernement, c'est annoncer immédiatement que l'impôt sur le revenu des particuliers ne sera pas rétabli à son ancien niveau le 1^{er} janvier 1973, mais sera réduit de 5 p. 100 de plus le 1^{er} juillet prochain. C'est là une mesure fort néces-

saire à l'heure actuelle si l'on veut donner aux consommateurs canadiens le pouvoir d'achat supplémentaire qui est si nécessaire aujourd'hui pour augmenter la consommation, ce qui, du même coup, augmentera la production, donnera un nouvel essor à l'économie, et créera les emplois dont on en a tant besoin dans les pays aujourd'hui. L'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers va enlever beaucoup au pouvoir d'achat des Canadiens et va ralentir de manière sensible les commandes que reçoivent les usines des magasins où les clients font leurs achats. Lorsque cette augmentation entrera en vigueur, elle aura des répercussions très graves sur notre économie.

La quatrième chose que devrait faire notre gouvernement, c'est déclencher un mouvement massif d'exportations, en vue d'augmenter largement les ventes de produits canadiens sur les marchés mondiaux où les ventes ont diminué.

L'hon. M. Pepin: Vous nous demandez de prendre des mesures que nous avons déjà prises.

L'hon. M. Hees: Le ministre m'interrompt pour dire qu'il est en train de prendre de telles mesures. En tant qu'ancien ministre de ce ministère, j'ai suivi ses activités avec beaucoup d'attention. Il serait choqué de voir à quel point les fonctionnaires de son ministère, quel que soit leur niveau hiérarchique, sont découragés par la façon inadéquate et juvénile dont il aborde toute cette question, quand ils savent très bien ce qui doit être fait. Les mesures actuelles ne peuvent être décrites que comme très insuffisantes.

J'attends depuis longtemps que le ministre se mette enfin en marche, que le ministre comprenne le fond du problème pour que nous assistions à une campagne commerciale importante. Cet espoir ne s'est pas matérialisé. Le ministre a rappelé au Canada certains de ses agents commerciaux et leur a demandé ce qu'il faudrait faire, à leur avis. Ces derniers lui ont donné leur avis, mais il n'a rien fait. Rien ne laisse supposer que le ministre va agir dans ce domaine. Je cherche aujourd'hui à le pousser à faire quelque chose. Ces hommes savent comment accroître les ventes des produits canadiens sur les marchés internationaux. Bon nombre d'entre eux étaient au ministère il y a dix ans lorsque l'on a pris exactement les mêmes mesures que je suis en train de proposer. Une campagne commerciale massive eut lieu et en moins d'une année, les dix années de déficit commercial propres au gouvernement libéral disparurent, pour laisser la place à notre premier excédent commercial. Nos ventes à l'étranger augmentèrent au cours des années, et furent à l'origine de la prospérité des années 60. Ces hommes étaient là à l'époque et ils savent que cela peut se faire. Ils savent ce qui doit être fait et ils ont demandé au ministre d'agir en ce sens.

Je sais que le ministre a présenté ses propositions au conseil des ministres et je lui en reconnais le mérite, mais le Cabinet les a rejetées parce qu'elles entraîneraient des dépenses. Certains de ses collègues ont dit vouloir que le gouvernement consacre de l'argent à d'autres programmes plutôt qu'à ceux-ci, enfin c'est ce que l'on m'a dit.

L'hon. M. Pepin: Soyez précis, car il m'est impossible de juger autrement.

L'hon. M. Hees: J'essaie de donner le plus de chances possible au ministre. Je tâche de le faire paraître sous le meilleur jour possible. S'il n'est pas d'accord, je dirais simplement qu'il doit en prendre l'entière responsabilité.